

Walcome

91



DÉCOUVREZ

Notre concours Loisirs, la Saint-Nicolas
et nos plaines de jeux !

CET ÉTÉ EN IMAGE

TABLE DES MATIÈRES

- › Editorial du Président / Vorwort von Präsident 03

Informations

- › **À vos agendas** : des dates et formalités à ne pas oublier 05
- › **Le site internet du service social** 06
- › **Life Badge** : la carte qui peut vous sauver la vie 06
- › **Les photos des journées culturelle et socio-récréative : Chevetogne en images** 07
- › **Logos des partenaires Wal +** 08
- › **Les photos des journées culturelle et socio-récréative : Louvain-la-Neuve en images** 10

Formulaires pour vos avantages de ce trimestre

- › **La Saint-Nicolas de vos enfants** 11
- › **Les inscriptions aux prochaines plaines !** 14
- › **Le concours Loisirs 2019** 19

Le saviez-vous ?

- › **Votre assurance hospitalisation et l'Assurcard** 22
- › **Liste téléphonique des différents gestionnaires du Service Social** 24

« Ensemble, nous sommes plus forts pour maintenir la solidarité. »

Chers bénéficiaires,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous retrouve pour cet éditorial qui signe la rentrée.

Dans ce numéro, vous **trouverez les photos** de notre traditionnelle journée socio-culturelle, organisée au cœur de la jeune cité piétonne de Louvain-La-Neuve, le **samedi 11 mai 2019**, avec au programme :

- La visite du **Musée Hergé** ;
- La visite du tout nouveau musée universitaire, le **Musée L**, qui propose aux visiteurs plus de 25.000 œuvres qui proviennent des cinq continents et couvrent une large période, allant de la Préhistoire à nos jours. ;
- Un **City-Quiz**, rallye urbain pour découvrir la ville autrement.

Notre **journée socio-récréative** au Domaine Provincial de Chevetogne, le **samedi 08 juin 2019**, qui a permis à de nombreuses familles de venir se divertir, en toute convivialité. Des animations et spectacles divers étaient organisés sur le thème : «**Chevetogne en famille**».

Je vous remercie de vous être rendus si nombreux à ces deux journées. Cette année encore, la bonne humeur était au rendez-vous.

L'été de vos enfants a également été une grande réussite cette année, et ce, grâce à la qualité de l'accueil, de l'encadrement, des activités proposées, le tout par une équipe motivée, dynamique et soucieuse du bien-être de vos chères têtes blondes, tant au niveau des plaines que des séjours. Merci de la confiance que vous nous témoignez depuis de nombreuses années.

Vous trouverez également dans ce numéro de rentrée, votre **concours Loisirs** avec à la clé **30 prix à remporter**.

Cette année encore notre service social n'oubliera pas vos enfants à l'occasion de la fête de **Saint-Nicolas le 06 décembre**. Il vous suffit de remplir et de nous renvoyer le formulaire qui se trouve dans ces pages.

Les **formulaires d'inscription** pour nos plaines de congés d'automne et d'hiver y figurent également.

Je remercie tout le personnel du Service Social qui ne ménage pas ses efforts pour vous apporter un soutien et un service de qualité.

Vous aussi chers bénéficiaires, je vous remercie de nous faire confiance.

Comme vous l'avez constaté, nous avons supprimé le film plastique qui emballait votre Walcome. Ce petit geste contribuera à rendre notre planète plus durable.

Enfin, je vous rappelle qu'en cette période de conjoncture socio-économique difficile, votre Service Social constitue un solide rempart par rapport aux aléas de la vie que vous pourriez connaître. N'hésitez pas à nous appeler, nous répondrons à vos demandes avec rapidité et efficacité.

Notre équipe d'assistants sociaux est joignable tous les jours de 08h30 à 17h30 en composant le numéro suivant : 081/250.249 (vous pouvez vous adresser à eux en totale confidentialité, en effet, ils sont tenus au secret professionnel au même titre que votre médecin ou votre avocat).

Je vous souhaite une heureuse rentrée et une bonne lecture.

Philippe MELARD,
Président

« Gemeinsam sind wir stärker, um die Solidarität zu erhalten. »

Werte Leistungsempfänger,

Mit großer Freude treffe ich Sie hier wieder an für diesen Leitartikel, der die Rückkehr in die Schule ankündigt.

In dieser Ausgabe finden Sie Fotos von unserem traditionellen soziokulturellen Tag, welcher am **Samstag, den 11. Mai 2019** im Herzen der jungen Fußgängerstadt Neu Löwen organisiert wurde. Auf dem Programm standen :

- Der Besuch des **Hergé-Museums**
- Der Besuch des ganz neuen Universitätsmuseums, das **L-Museum**, welches den Besuchern mehr als 25.000 Kunstwerke zeigt, die aus den fünf Kontinenten stammen und einen großen Zeitraum abdecken, von der Urzeit bis heute.
- Ein **City Quiz** : eine Stadtrallye um die Stadt einmal anders zu entdecken.

Unser traditioneller Sozial- und Freizeittag auf der Provinzdomäne von **Chevetogne am Samstag, den 8. Juni 2019**, hat es vielen Familien ermöglicht, in einer freundlichen Atmosphäre Spaß zu haben. Verschiedene Animationen und Vorstellungen wurden rund um das Thema « **Chevetogne mit der Familie** » organisiert. Ich danke Ihnen, dass Sie an diesen zwei Tagen so zahlreich erschienen sind. Auch in diesem Jahr war die gute Stimmung wieder da.

Der Sommer Ihrer Kinder war auch in diesem Jahr wieder ein großer Erfolg, und dies dank der Qualität des Empfangs, der Betreuung und der vorgeschlagenen Aktivitäten durch ein motiviertes, dynamisches Team, das sich um das Wohlbefinden Ihrer Kinder kümmert. Danke für das Vertrauen, das Sie uns seit vielen Jahren entgegenbringen.

In dieser Ausgabe befindet sich ebenfalls der **Freizeitwettbewerb mit 30 zu gewinnenden Preisen.**

Anlässlich des **Nikolausfestes am 6. Dezember**, vergisst der Sozialdienst Ihre Kinder auch in diesem Jahr nicht. Dazu brauchen Sie nur das in diesen Seiten befindliche Formular auszufüllen und zurückzusenden.

Die Einschreibeformulare für unsere Herbst- und Winterferien finden Sie ebenfalls in diesem Heft.

Ich bedanke mich beim gesamten Personal des Sozialdienstes, welches hart daran arbeitet, Ihnen qualitativ hochwertige Unterstützung und Service zu bieten.

Auch bei Ihnen, werte Leistungsempfänger, möchte ich mich für Ihr Vertrauen bedanken.

Schlussendlich möchte ich Sie daran erinnern, dass in dieser schwierigen sozioökonomischen Zeit, Ihr Sozialdienst bei schwierigen Lebenssituationen für Sie da ist. Zögern Sie nicht, uns anzurufen. Wir beantworten Ihre Anfragen schnell und effizient.

Unser Team bestehend aus Sozialassistenten ist täglich erreichbar zwischen 8 :30 und 17 :30 Uhr unter der Rufnummer 081/250.249 (Sie können sich absolut vertraulich an die Sozialassistenten wenden, denn wie auch Ärzte oder Rechtsanwälte, unterliegen sie dem Berufsgeheimnis)

Ich wünsche Ihnen eine angenehme Lektüre.

Philippe MELARD,
Präsident

INFORMATIONS

À vos agendas !

Soyez vigilants, n'oubliez pas d'accomplir certaines formalités vous permettant de profiter des avantages du Service Social,

RENOVOYEZ CES FORMULAIRES AVANT LA DATE INDIQUÉE :

- > Plaines de jeux pour les vacances d'automne avant le vendredi 04 octobre et d'hiver avant le vendredi 29 novembre.
- > Concours Loisirs : avant le lundi 07 octobre.
- > Saint-Nicolas : avant le mercredi 6 décembre.

VOS DOCUMENTS

N'attendez pas la fin de l'année, **rentrez régulièrement** vos documents originaux pour :

- > vos frais médicaux et pharmaceutiques,
- > vos frais juridiques,
- > les vacances de vos enfants.

GESTION DES FRAIS MÉDICAUX ET PHARMACEUTIQUES DÉROGATOIRES

Dans le cadre de la gestion des frais dérogatoires, il s'avère utile de simplifier la gestion de ces frais et d'en assurer, comme par le passé, **un traitement rapide et efficace**.

A cette fin, il apparaît donc indispensable que les agents bénéficiaires de dérogations nous envoient leurs frais de façon **régulière et cohérente** (idéalement tous les mois).

Par conséquent, les listings récapitulatifs de la mutuelle (reprenant tant des prestations médicales, de kinésithérapie, d'infirmières, de psychologue, de médicaments et autres...) **ne seront plus acceptés**.

En effet, dans le cadre du régime dérogatoire, la demande d'intervention est acceptée sur base d'un dossier social dans lequel le bénéficiaire invoque le caractère urgent du remboursement de ses frais.

Venez nous rejoindre !

Cela fait maintenant 29 ans que les joueurs de l'amicale du football corporatif de la Région Wallonne écument les terrains de la province de Namur.

L'amicale est toujours à la recherche d'agents du SPW ou d'OIP ayant envie, dans l'esprit « corpo », de participer au championnat de football en herbe organisé en province de Namur. Il faut juste être sérieux et motivé. La disponibilité à prévoir est de maximum un soir par semaine, généralement le mardi ou le mercredi de 18h30 à 20h30 de septembre à décembre et de début mars à fin mai.

Il est important de se rencontrer entre agents en dehors du lien professionnel pour la pratique d'une activité sportive collective et d'ainsi renforcer son esprit d'équipe et son sens d'ouverture aux collègues provenant des différents horizons.

Au fil du temps, des liens se créent....



Pour tout renseignement, les personnes intéressées peuvent contacter :

- > LOTTEN Stéphane - Président
stephane.lotten@spw.wallonie.be - 0475/75 27 79
- > BEGHUIN Dany - Secrétaire
dany.beghuin@skynet.be - 0477/266 009

Le site internet du Service Social - www.ssrw.be

Pour vous faciliter la tâche, le site du Service Social vous propose :

UNE NEWSLETTER

Elle vous permet de vous tenir informé de ce que vous offre votre Service Social !

Inscrivez-vous à la newsletter.

➤ Rendez-vous sur la page d'accueil du site. Au bas de la colonne de droite se trouve l'endroit réservé à cet effet. Vous vous inscrivez en ligne et vous recevrez un mail à l'adresse que vous nous aurez donnée (bureau ou domicile), afin de confirmer votre inscription.

Plusieurs fois par an, nous vous écrirons et vous serez tenu informé des nouveautés, des activités culturelles ou autres.

DES RÉDUCTIONS

Des partenaires qui vous offrent des réductions (voir page 8 et 9 dans ce Walcome), ils se trouvent tous dans l'espace membre du site.

UN FORMULAIRE

Vous pouvez y voir vos données et les mettre à jour :

Pour ce faire, rendez-vous sur le site dans votre espace membre, choisissez le premier formulaire :

« Modification de mes informations personnelles »

➤ L'importance d'actualiser votre adresse mail sur le site du Service Social ?

Dans un souci d'économie ou d'écologie, vous avez la possibilité de recevoir par mail vos accusés de réception.

Dans le formulaire « Modification de mes informations personnelles », sous vos coordonnées, vous pouvez cocher :

Recevoir un accusé de réception par mail : oui non

➤ Vous déménagez ? Faites-le savoir au Service Social

- Via le formulaire en ligne (cité ci-dessus) où vous modifiez vous –même vos coordonnées,
- Via un mail (dans Contacts, choisissez « Changement d'adresse »),
- Ou un petit courrier

LIFE BADGE

La carte qui peut vous sauver la vie !

Vous, vos proches : nul n'est à l'abri d'un accident en Belgique, ou à l'étranger. Nombreuses sont les situations où des médecins doivent intervenir dans l'urgence.

Dans ce genre de contexte, temps et informations sont deux facteurs clés !

Où que vous soyez (traduction dans 17 langues), quel que soit votre problème de santé, le Life Badge offre aujourd'hui un moyen rapide d'informer le personnel soignant, par l'intermédiaire d'Internet, des données de santé enregistrées par vous-même dans des conditions optimales. Le Life Badge permet ainsi à tout médecin qui vous traite d'orienter ses choix diagnostiques et thérapeutiques.

COMMENT FAIRE POUR L'OBTENIR GRATUITEMENT ?

➤ Remplissez le formulaire disponible en ligne ou dans votre Brochure d'informations générales.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter (Faustine Perin - 081/654.565 ou Christel Lessire - 081/250.249) ou rendez-vous sur notre site <https://www.ssrw.be/fr/la-carte-life-badge.html?IDC=68&IDD=89> ou sur www.lifebadge.org.

CHEVETOGNE EN IMAGES

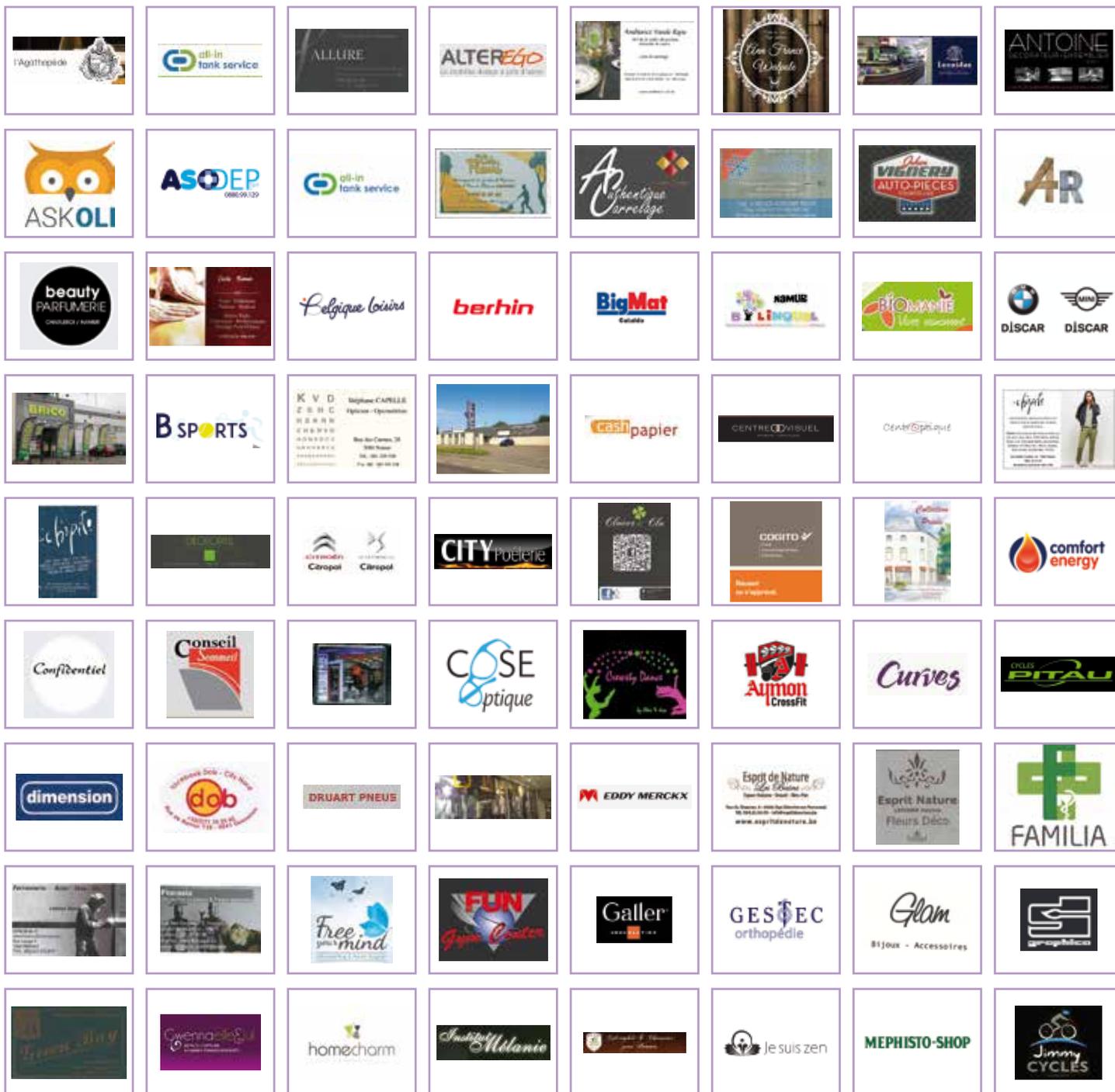
Malgré la météo peu clémente du matin, vous avez été comme d'habitude très nombreux à nous rejoindre au Domaine de Chevetogne pour participer à notre journée société-récréative « Chevetogne en famille » du 08 juin dernier. Merci à toutes et à tous !

Nous vous donnons d'ores et **déjà rendez-vous l'année prochaine** pour une nouvelle édition ; les informations relatives à cette journée paraîtront dans le Walcome Loisirs 2020 ainsi que sur notre site www.ssrw.be.

Agnès Laforge



LOGOS DES PARTENAIRES WAL+



LOGOS DES PARTENAIRES WAL+



LOUVAIN-LA-NEUVE EN IMAGES

Cette année, notre exploration du patrimoine wallon nous a emmenés à la découverte de la jeune cité piétonne de Louvain-la-Neuve.

Vous étiez fidèles à notre rendez-vous culturel ce 11 mai dernier et nous vous en remercions vivement.

Le Musée Hergé fête son 10^{ème} anniversaire cette année. Sa visite ainsi que celle du tout nouveau musée universitaire, le Musée L étaient les deux visites phares du programme.

Pour les plus audacieux, un city quiz permettait de partir dans les 4 coins de la ville. Trouver son chemin dans ce dédale de rues était à lui seul toute une aventure et une manière souvent inattendue et intéressante de découvrir les lieux.

Encore un tout grand merci pour votre agréable présence et pour tous vos retours positifs qui nous encouragent à chaque fois à poursuivre la visite de notre belle région.



FORMULAIRES D'INSCRIPTION

SAINT-NICOLAS 2019 ARRIVE !

Les parents qui sont bénéficiaires directs du Service social peuvent prétendre à ce cadeau pour leurs enfants qui sont bénéficiaires indirects ; les notions de bénéficiaires sont expliquées dans la farde d'information et sur notre site internet.

Comme chaque année, l'A.S.B.L. Service Social des Services du Gouvernement Wallon participe à cette fête en octroyant une somme de 30 euros par enfant jusque l'âge de 12 ans.

Pour 2019, ce sont ainsi les enfants nés entre le 1er janvier 2007 et le 31 décembre 2018 qui pourront en bénéficier. Cette somme n'est pas octroyée l'année de la naissance étant donné qu'une prime de naissance ou d'adoption est versée.

Le cadeau de la Saint-Nicolas est versé sur le compte bancaire de l'agent bénéficiaire direct et non sur le carnet de dépôt de l'enfant, ni sur celui du conjoint.

Cet avantage est accordé aux enfants, via le compte du parent, et n'est versé qu'une seule fois si les deux parents sont chacun bénéficiaire direct du Service Social.



NOUS TRANSMETTRE LE FORMULAIRE COMPLÉTÉ

Trois possibilités s'offrent à vous pour nous faire parvenir le formulaire Saint-Nicolas :

- dans ce Walcome, vous le complétez, le signez et vous nous retournez au plus tard pour la fête de Saint-Nicolas ;
- sur le site www.ssrw.be dans la rubrique Politiques sociales – formulaires en pdf, vous l'imprimez, le complétez, le signez et vous nous le retournez au plus tard pour le 6 décembre 2019 ;
- sur le site www.ssrw.be dans votre espace membre, vous le complétez et l'envoyez en ligne.

Le document papier est à envoyer (pas de fax) ou déposer au Service social à l'attention de Monsieur Pierre Gengoux, Vice-Président, Service Social des Services du Gouvernement Wallon, rue Dewez, 49 à 5000 NAMUR.

Attention ! Si vous n'avez pas communiqué au Service Social de composition de ménage en 2019, votre demande doit être accompagnée de ce document (à retirer auprès de votre administration communale ou sur <https://mondossier.rrn.fgov.be> avec la carte d'identité et le code PIN) et si nécessaire des autres documents demandés pour les bénéficiaires indirects (par exemple en cas de garde partagée), faute de quoi la somme n'est pas payée pour cet enfant.

FORMULAIRE À RENDRE PAR COURRIER (PAS DE FAX)

ET COMPLÉTÉ EN LETTRES MAJUSCULES

POUR LE 6 DECEMBRE 2019 AU PLUS TARD

Service Social Des Services Du Gouvernement Wallon
A l'attention de Monsieur Pierre Gengoux, Vice-Président
Président, Rue Dewez 49 - 5000 NAMUR
Gestionnaire du dossier : Madame Catherine Hubert
Tél. : 081/250.229

FORMULAIRE "SAINT-NICOLAS 2019 ET GARDE D'ENFANT 2019"

1. RENSEIGNEMENTS

Nom de l'agent : Prénom :

Etat civil :

Administration ou Service :

Adresse du Service :

N° de tél. : GSM :

2. ADRESSE COMPLÈTE DU BÉNÉFICIAIRE

Rue/Avenue/Boulevard : N° bte

Code postal : Localité :

Tél. privé : GSM :

3. N° DE COMPTE BANCAIRE DE L'AGENT

IBAN : B E - - - - -

Ou autre :

BIC :

4. RENSEIGNEMENT D'ORDRE FAMILIAL

NOM et Prénom de l'époux (se) ou du cohabitant(e) :

Nom et adresse de l'employeur de celui (celle)-ci :

NOM et Prénoms (enfants)

.....
.....
.....
.....

DATE de naissance

.....
.....
.....
.....

Garde d'enfant

(cocher si l'enfant à son 1^{er} ou 2^e anniversaire dans l'année)

-
-
-
-
-

J'ai bien pris connaissance de l'information relative à ce traitement de données à caractère personnel, le RGPD se trouve en page **23** de ce Walcome .

Je certifie, sur l'honneur, que la présente déclaration est sincère et complète.

Signature avec mention "lu et approuvé" ainsi que la date et le lieu :

Attention ! Si vous n'avez pas communiqué au Service Social de composition de ménage en 2019, votre demande doit être accompagnée de ce document (à retirer auprès de votre administration communale ou sur <https://mondossier.rn.fgov.be> avec la carte d'identité et le code PIN) et si nécessaire des autres documents demandés pour les bénéficiaires indirects (par exemple en cas de garde partagée), faute de quoi la somme n'est pas payée pour cet enfant.





PLAINES DE JEUX AUTOMNE ET HIVER 2019

Nous vous présentons le programme des plaines de jeux organisées par le Service Social des Services du Gouvernement Wallon, pour les périodes suivantes :

Elles se dérouleront dans les locaux de l'Institut Saint-Joseph (section maternelle) – Rue Van Opré, 23 ou Rue Mazy, 20 à 5100 JAMBES, de 9h à 16h (avec une garderie de 8h à 9h et de 16h à 17h).

Afin de traiter au mieux votre dossier, nous vous demandons d'envoyer votre bulletin d'inscription, avant les dates indiquées, par courrier ou, en ligne, via votre espace membre, sur le site du SSRW (www.ssrw.be). Aucun autre type de demande (téléphone, e-mail, etc.) ne sera pris en considération.

Attention : Toute semaine réservée est considérée comme due !

Les annulations pour motifs impérieux (maladie, hospitalisation) seront prises en considération sur présentation d'un certificat médical qui devra être envoyé à l'attention de Monsieur Philippe Mélard, Président – Administrateur délégué.

Le formulaire, dûment complété, doit être envoyé à l'attention de Monsieur Philippe Mélard, Président Administrateur délégué.

Les inscriptions se font par ordre d'arrivée de votre formulaire. Les demandes sont nombreuses et les places limitées selon les critères ONE. Lorsqu'un groupe est complet, cela sera signalé sur la page relative aux plaines de notre site www.ssrw.be. (politiques sociales/enfants/plaines)

Un mail vous sera également adressé au plus vite pour vous en informer.



DATES

Congés d'Automne 2019

- Du lundi 28/10/19 au jeudi 31/10/19.
Attention : Pas de plaine le vendredi 01/11/19.

Vacances d'Hiver 2019/2020

- Du lundi 23/12/19 au vendredi 27/12/19.
Attention : Pas de plaine le mercredi 25/12 et jeudi 26/12/19.
- Du lundi 30/12/19 au vendredi 03/01/20.
Attention : Pas de plaine le mercredi 01/01/20.

Facturation :

- 20 € la semaine avec repas complet (4 € par jour)
- 12,50 € la semaine sans repas (2,5 € par jour)

**FORMULAIRE À RENVOYER PAR COURRIER (PAS DE FAX)
ET COMPLÉTÉ EN LETTRES MAJUSCULES**

Service Social Des Services Du Gouvernement Wallon
A l'attention de Monsieur Philippe Mélard, Président
Administrateur délégué. Rue Dewez 49 - 5000 NAMUR
Gestionnaire du dossier : Madame Anais Brismé
Tél. : 081/250.219 Mail : anais.brisme@ssrw.be

FORMULAIRE "PLAINES DE JEUX D'AUTOMNE 2019"

Clôture des inscriptions : le vendredi 04 octobre 2019
Date limite du paiement : le vendredi 18 octobre 2019

1. DONNÉES RELATIVES AUX PARENTS

MONSIEUR MADAME**

Nom de l'agent : Prénom :

Organisme :

Adresse privée : N° bte

Code postal : Localité :

E-Mail :

N° de tél. en cas d'urgence :

Personne autorisée à reprendre l'enfant :

(uniquement en cas de garde partagée ou alternée)

2. DONNÉES RELATIVES AUX ENFANTS

Nom : Prénom : Date de naissance :/...../.....

Nom : Prénom : Date de naissance :/...../.....

Nom : Prénom : Date de naissance :/...../.....

Nom : Prénom : Date de naissance :/...../.....

Nom : Prénom : Date de naissance :/...../.....

Repas complet : OUI NON

En cas d'allergie ou autre, nous vous conseillons d'opter pour la formule "pique-nique"

3. PÉRIODE D'INSCRIPTION

Du 28/10/19 au 31/10/19

Repas complet** : OUI NON

Pas de plainte le 01/11/19

Les soussignés déclarent inscrire leur(s) enfant(s) aux plaines moyennant paiement de la somme déterminée conformément aux conditions suivantes :

Semaine avec repas : 4 € la journée (16 € la semaine) | Semaine sans repas : 2,50 € la journée (10 € la semaine)

La facturation est établie pour la semaine entière.

Par la présente, j'accepte que les photos sur lesquelles je figure et/ou figure(nt) mon (mes) enfant(s) puissent être utilisées uniquement dans la revue Walcome et sur le site internet du Service Social. En aucun cas, l'institution ne cèdera les photos visées à des tiers.

J'ai bien pris connaissance de l'information relative à ce traitement de données à caractère personnel, le RGPD se trouve en page **23** de ce Walcome .

Je certifie, sur l'honneur, que la présente déclaration est sincère et complète.

Signature avec mention "lu et approuvé" ainsi que la date et le lieu :

NB : Dans le cadre des inscriptions, les personnes connaissant des difficultés de paiement peuvent prendre contact avec un (e) assistant (e) social (e) en vue de trouver une solution à ce problème. Le numéro d'appel est le 081/250.249

**Cochez la mention utile

LES PLAINES



**FORMULAIRE À RENVOYER PAR COURRIER (PAS DE FAX)
ET COMPLÉTÉ EN LETTRES MAJUSCULES**

Service Social Des Services Du Gouvernement Wallon
A l'attention de Monsieur Philippe Mélard, Président
Administrateur délégué, Rue Dewez 49 - 5000 NAMUR
Gestionnaire du dossier : Madame Anais Brismé
Tél. : 081/250.219 Mail : anaisbrisme@ssrw.be

FORMULAIRE "PLAINES DE JEUX D'HIVER 2019-2020"

Clôture des inscriptions : le vendredi 29 novembre 2019
Date limite du paiement : le vendredi 13 décembre 2019

1. DONNÉES RELATIVES AUX PARENTS

MONSIEUR MADAME**

Nom de l'agent : Prénom :

Organisme :

Adresse privée : N° bte

Code postal : Localité :

E-Mail :

N° de tél. en cas d'urgence :

Personne autorisée à reprendre l'enfant :

(uniquement en cas de garde partagée ou alternée)

2. DONNÉES RELATIVES AUX ENFANTS

Nom : Prénom : Date de naissance : / /

Nom : Prénom : Date de naissance : / /

Nom : Prénom : Date de naissance : / /

Nom : Prénom : Date de naissance : / /

Nom : Prénom : Date de naissance : / /

Repas complet : OUI NON

En cas d'allergie ou autre, nous vous conseillons d'opter pour la formule "pique-nique"

3. PÉRIODE D'INSCRIPTION

SEMAINE 1 : Du 23/12/19 au 27/12/19

Repas complet** : OUI NON

Pas de plainte les 25 et 26/12/19

SEMAINE 2 : Du 30/12/19 au 03/01/19

Repas complet** : OUI NON

Pas de plainte le 01/01/20

Les soussignés déclarent inscrire leur(s) enfant(s) aux plaines moyennant paiement de la somme déterminée conformément aux conditions suivantes :

Semaine avec repas : 4 € la journée (12 €/16 € la semaine) | Semaine sans repas : 2,50 € la journée (7,5 €/10 € la semaine)

La facturation est établie pour la semaine entière.

Par la présente, j'accepte que les photos sur lesquelles je figure et/ou figure(nt) mon (mes) enfant(s) puissent être utilisées uniquement dans la revue Walcome et sur le site internet du Service Social. En aucun cas, l'institution ne cédera les photos visées à des tiers.

J'ai bien pris connaissance de l'information relative à ce traitement de données à caractère personnel, le RGPD se trouve en page **23** de ce Walcome .

Je certifie, sur l'honneur, que la présente déclaration est sincère et complète.

Signature avec mention "lu et approuvé" ainsi que la date et le lieu :

NB : Dans le cadre des inscriptions, les personnes connaissant des difficultés de paiement peuvent prendre contact avec un (e) assistant (e) social (e) en vue de trouver une solution à ce problème. Le numéro d'appel est le 081/250.249

**Cochez la mention utile

LES SÉJOURS



VOTRE CONCOURS LOISIRS 2019

Découvrez votre patrimoine wallon en participant à notre concours annuel.

Ce concours s'adresse exclusivement aux agents bénéficiaires du Service Social.

Participez en complétant le questionnaire ci-après et en nous le renvoyant signé par courrier pour le lundi 07 octobre à minuit, date de la poste faisant foi, au

Service Social des Services
Du Gouvernement Wallon
A l'attention de Monsieur Philippe Mélard,
Président, Administrateur délégué
CONCOURS LOISIRS
Rue Dewez 49
5000 NAMUR

A GAGNER :

- 1^{er} prix :** un chèque voyage de 2000 €
- 2^{ème} prix :** un chèque-voyage de 1250 €
- 3^{ème} prix :** un chèque-voyage de 1000 €
- 4^{ème} prix :** une chèque-voyage de 500 €
- 5^{ème} au 20^{ème} prix :** 16 chèques-excursion de 250 €
- 21^{ème} au 30^{ème} prix :** 10 chèques-gastronomie de 125 €

Règlement du concours Loisirs 2019

1. Ce concours s'adresse exclusivement aux agents bénéficiaires du Service Social des Services du Gouvernement Wallon.
2. Les membres du Conseil d'Administration, les membres associés et le personnel de l'A.S.B.L. Service Social des Services du Gouvernement Wallon, les personnes à leur charge et cohabitant avec eux ne peuvent participer au concours.
3. Il ne peut y avoir qu'un seul formulaire validé par l'agent lui-même.
4. Le questionnaire doit être signé, complété et renvoyé à l'asbl Service Social des Services du Gouvernement Wallon, Rue Dewez 49 à 5000 Namur, pour le lundi 07 octobre à minuit au plus tard.
5. Les gagnants seront tirés au sort et avertis personnellement par courrier. Le spécimen du chèque gagné leur sera transmis à leur domicile privé.
6. Les prix suivants seront attribués dans l'ordre du tirage au sort (ces prix s'entendent T.V.A. comprise.) :
 - 1^{er} prix : chèque-voyage de 2000 €
 - 2^{ème} prix : chèque-voyage de 1250 €
 - 3^{ème} prix : chèque-voyage de 1000 €
 - 4^{ème} prix : chèque-voyage de 500 €
 - 5^{ème} au 20^{ème} prix : 16 chèques-excursion de 250 €
 - 21^{ème} au 30^{ème} prix : 10 chèques-gastronomie de 125 €
7. La contre-valeur en espèces des prix gagnés ne peut être octroyée en aucun cas.
8. Tout litige éventuel relatif à l'application du présent règlement sera définitivement tranché par le Conseil d'Administration de l'A.S.B.L. Ses décisions seront sans appel.
9. La participation au concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.
10. Validité des lots : Décembre 2020

Photos en page 21

LE QUESTIONNAIRE DOIT ÊTRE SIGNÉ, COMPLÉTÉ ET RENVOYÉ À L'ASBL SERVICE SOCIAL DES SERVICES DU GOUVERNEMENT WALLON, À L'ATTENTION DE MONSIEUR PHILIPPE MÉLARD, PRÉSIDENT, RUE DEWEZ 49 À 5000 NAMUR, **POUR LE LUNDI 07 OCTOBRE À MINUIT AU PLUS TARD.**

RECONNAISSEZ-VOUS CES ENDROITS ?



N°1 :



N°2 :



N°3 :



N°4 :



N°5 :



N°6 :



N°7 :



N°8 :

Merci d'inscrire vos réponses en lettres majuscules.

Nom : Prénom :

Adresse privée : N° bte

Code postal : Localité :

E-Mail :

N° de tél. bureau : N° de tél. privé :

Département* : SPW, FOREM, ISSeP, Hôpitaux psychiatriques, AVIQ, Ports Autonomes de Liège, de Namur et de Charleroi, WBI, Cabinets Ministériels, Secrétariat du Gouvernement Wallon, SEPAC, ADN, APAQ-W, I.F.A.P.M.E., SWCS, IWEPS, CRA-W, CRAC, AWaP, AWEX, Commissariat Général au Tourisme, EAP, OFFA, le Circuit de Spa-Francorchamps et FAMIWAL.

(*) Entourer la mention correcte

J'ai bien pris connaissance de l'information relative à ce traitement de données à caractère personnel, le RGPD se trouve en page **23** de ce Walcome.

DATE :

SIGNATURE :



Bonne recherche
et bon amusement à tous !



VOTRE ASSURANCE HOSPITALISATION ET L'ASSURCARD

NOS GRANDS ENFANTS EN ÉTUDES SUPÉRIEURES ET L'ASSURANCE HOSPITALISATION

Pour rappel, les enfants sont bénéficiaires du service social et de l'assurance hospitalisation en particulier à 3 conditions :

- Être domiciliés avec l'agent ;
- Être bénéficiaires d'allocations familiales ou fournir un certificat de fréquentation scolaire de plein exercice pour les plus de 25 ans ;
- Être à charge.

Cas particuliers

- Dès à présent, pour tous les enfants âgés de 19 ans il est obligatoire de fournir une attestation de fréquentation scolaire pour l'année académique. Il vous est demandé de nous fournir ce document avant le 31 novembre de l'année concernée.
- Les enfants qui ont terminé leurs études, qui sont à la recherche d'un emploi et qui se trouvent en stage d'insertion OMEM restent bénéficiaires du Service social et donc de l'assurance hospitalisation jusqu'à ce qu'ils perçoivent une rémunération ou des allocations de chômage.
- Pour les enfants qui ne respectent plus les conditions, nous vous demandons de nous en informer pour le 31 octobre au plus tard afin d'adapter la facturation.

En pratique, que faut-il retenir :

Afin de tenir à jour notre base de données, une attestation de fréquentation scolaire est exigée dès l'âge de 19 ans.

- Cette disposition permet d'adapter la facturation le cas échéant.

Nous vous recommandons vivement de réclamer cette attestation à l'établissement scolaire dès le début de l'année académique à partir de la 19ème année de l'enfant et de nous la faire parvenir rapidement chaque année et au plus tard pour le 31 novembre.

En cas de résiliation

Si votre enfant perd sa qualité de bénéficiaire du service social (fin de stage ONEM, nouvel emploi, domicilié ailleurs, etc.), pouvez-vous nous en faire part dès que possible afin d'établir l'avenant qui adaptera l'avis d'échéance.

Dans ce cas, plusieurs possibilités peuvent être envisagées pour conserver une couverture en hospitalisation :

- Souscrire un contrat similaire auprès d'ETHIAS (medi-next)
- Prospector auprès d'autres compagnies d'assurances
- Vous adressez à la mutuelle qui propose également ce type de couverture.

Attention : En cas de souscription à un autre contrat, il ne faut pas d'interruption entre les deux contrats d'assurances. Par conséquent, il est indispensable de faire le lien avec le contrat du Service social afin d'éviter les périodes de stage et d'attente. Pour éviter cela, une attestation sera fournie avec le bulletin de résiliation

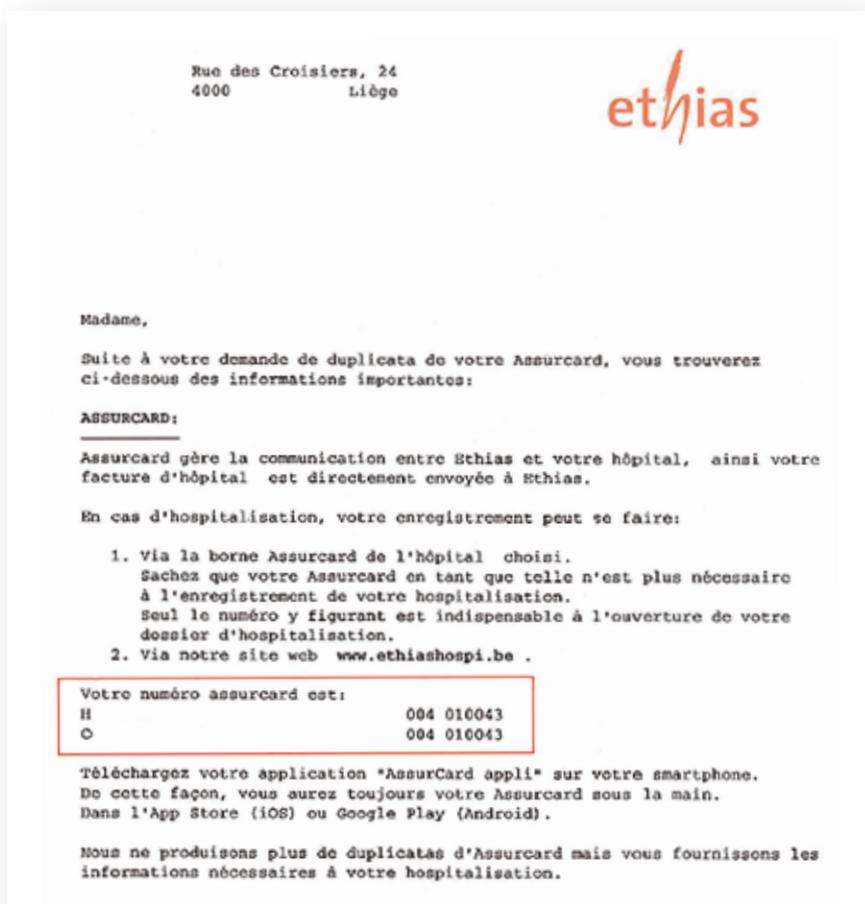
Recommande d'assurcards

Dorénavant, plus aucun duplicata ne sera délivré pour toute assurcard perdue, volée ou détériorée.

En revanche, Ethias vous fera parvenir un courrier reprenant toutes les informations liées à votre police d'assurance, ce qui vous permettra un accès aux éventuelles déclarations d'hospitalisation. Il existe également un lien via lequel vous pouvez charger vos données sur votre smartphone.

En cas d'urgence, les gestionnaires de l'assurance hospitalisation pourront vous communiquer immédiatement les numéros d'assurcard.

Ci-dessous, vous trouverez la lettre type qu'Ethias vous enverra :



Règlement général sur la protection des données (RGPD)



Comme vous en avez sans doute été informé, les dispositions du règlement européen n°2016/679, dit règlement général sur la protection des données, est directement applicable en Belgique depuis le 25 mai 2018.

Nous nous devons donc de vous apporter les précisions suivantes, étant donné les données personnelles vous concernant en possession de notre Service social.

En signant et en renvoyant le formulaire ci-présent, vous marquez votre consentement sur l'utilisation de vos données par le SSRW.

Conformément à la réglementation en matière de protection des données et à la convention signée avec votre organisme, vos coordonnées ne seront utilisées, par le SSRW, qu'en vue de vous envoyer l'information relative aux services offerts par le SSRW.

Ces données ne seront ni vendues ni utilisées à des fins de marketing.

Ces données seront conservées aussi longtemps que vous serez considéré comme bénéficiaire ou débiteur du Service Social suivant notre réglementation.

Aucune communication de vos données à des tiers n'est envisagée, l'usage des données est et restera uniquement interne (sauf dans le cas d'une affiliation à l'assurance hospitalisation vos données seront communiquées à l'organisme assureur).

Vous pouvez rectifier ou faire transmettre vos données : www.ssrw.be dans votre espace membre via le formulaire modification de mes informations personnelles ou au service indicateur.

Vous pouvez demander à avoir accès à la description du traitement et savoir si le SSRW détient des données vous concernant, à faire effacer, limiter ou vous opposer au traitement en contactant le responsable du traitement via courriel à l'adresse suivant : dpo@ssrw.be.

Pour plus d'information sur la protection des données à caractère personnel et vos droits, rendez-vous sur le site de l'Autorité de protection des données (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be/reglement-general-sur-la-protection-des-donnees-citoyen>)

Pour toute question relative à la protection des données, le Délégué à la protection des données du SSRW, Philippe WATHELET, en assurera le suivi par mail à dpo@ssrw.be.

Enfin, si dans le mois de votre demande, vous n'avez aucune réaction du SSRW, vous pouvez contacter l'Autorité de protection des données pour introduire une réclamation à l'adresse suivante : 35, Rue de la Presse à 1000 Bruxelles ou via l'adresse courriel : contact@apd-gba.be.



Liste téléphonique des différents gestionnaires du Service Social des Services du Gouvernement Wallon

RESPONSABLES	ASSISTANTES DE DIRECTION	TÉLÉPHONES
Philippe MELARD, Président Pascal GAINAGE, Vice-Président Pierre GENGOUX, Vice-Président	Carole DEBRAS Geneviève GILSON Anne-Françoise THITEUX	081/250.202 Fax 081/250.201 081/250.241 Fax 081/250.226 081/250.232 Fax 081/654.561
DOSSIERS	GESTIONNAIRES	TÉLÉPHONES
Assistante administrative du Président, Wal +	Faustine PERIN	081/654.565 Fax 081/250.201
Aide sociale individuelle	PERMANENCE Assistants Sociaux	081/250.249
Allocations naissances et garde d'enfants	Anne VOUÉ	081/250.237 (sauf le mercredi)
Amicales, sport, journée Chevetogne Prêt de matériel sportif et culturel	Agnès LAFORGE	081/250.234
Assurance hospitalisation	Colette HOUYOUX Dominique CELEGHIN Isabelle DANDOY Christel ETIENNE Jérémy VAN BRABANT	081/250.227 081/250.230 081/250.233 (sauf le jeudi) 081/250.240 (sauf le mercredi) 081/250.208
Changement d'adresse, de n° de compte bancaire Accueil - Indicateur courrier	Huguette BOUCHAT Sylvie JAMIN Fabiola DELSAUX Jessica BALFROID	081/250.236 081/250.218 081/250.217 071/654.560
Crèches	Sylvie JAMIN	081/250.218
Journée culturelle, Walcome Loisirs, Concours	Monique BODSON	081/250.216
Permanence juridique	Karine KOWALSKI Lundi - Jeudi (Namur) Mardi - Mercredi (Liège) Sabine BARE	081/250.223 04/223.17.41 081/250.231
Secrétariat administratif		Fax 081/250.201 Fax 04/223.17.41
Frais juridiques	Laurence JACQUET Corinne THONET	081/250.205 081/250.215
Frais médicaux et pharmaceutiques : <u>automatiques</u>	Catherine HUBERT B, R Anne DHAMEN F Carine VANDENBERGE C, D Laurence JACQUET E, H, G, S Chantal OTTENBURGH K, N, O, T Catherine FORET A, I, J, L, P, Q, S, U Anne VOUÉ M, V à Z	081/250.229 081/250.204 081/654.569 081/250.205 081/250.242 081/250.209 (sauf vendredi) 081/250.237 (sauf le mercredi PM)
Frais médicaux et pharmaceutiques <u>dérogatoires</u> : demande de dérogation	PERMANENCE Assistants Sociaux	081/250.249
Frais médicaux et pharmaceutiques <u>dérogatoires</u> : gestion des dossiers	Edith PAQUAY	081/250.224
Frais médicaux et pharmaceutiques <u>germanophones</u> : gestion des dossiers	Chantal OTTENBURGH	081/250.242
Médiation de dettes	Véronique HAUTRIVE	081/250.235 (permanence les mercredi et vendredi de 9h à 12h)
Médiation, service accident du travail, Wal +	Vanessa TROVARELLI	081/654.568
Plaines de jeux et Séjours de vacances enfants	Anaïs BRISME Didier FORTIN Donatella MELAN	081/250.219 081/250.221 081/654.563
Prévention et gestion problèmes d'assuétudes	Christel LESSIRE	081/250.249
Récupération des aides sociales	Elodie TOCK Eglantine PREVOT Jason VAN MEETEREN	081/250.243 081/250.220 081/250.225
Retraités : Séminaires et cadeau Information droit à la pension	Anne DHAMEN Catherine HUBERT Laurence JACQUET	081/250.204 081/250.229 081/250.205
Saint-Nicolas	Catherine HUBERT	081/250.229
Vacances enfants	Chantal OTTENBURGH	081/250.242
Site internet - Walcome 1 ^{er} , 3 ^{ème} et 4 ^{ème} tr	Geneviève GILSON	081/250.241
SERVICES INTERNES	GESTIONNAIRES	
Suivi CA, AG, relations extérieures, formation personnel, jury d'examen	Carole DEBRAS	
CLIM (correspondant local de l'immobilier) - SIPP - gestion du personnel	Anne-Françoise THITEUX	
Comptabilité	Emmanuel DEVOOGHT (trésorier) Eglantine PREVOT (trésorière adjointe) Jason VAN MEETEREN (trésorier adjoint)	
Informatique	Philippe WATHELET	
Logistique et entendance réunions	Viviane SAINTGHISLAIN	
Parc automobile, téléphonie fixe et mobile	Rudi BARBIER	

Vous voulez joindre un de nos agents par mail ? Rien de plus simple : prenom.nom@ssrw.be